

<http://pierre-alainmillet.fr/qualite-de-l-air>



Conseil de métropole du 4 novembre 2019

# Qualité de l'air, des moyens qui doivent permettre d'accélérer !

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 4 novembre 2019

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Quand nous savons tous que la qualité de l'air s'améliore à Lyon depuis des années, je rappelle à tous que le catastrophisme pousse aux peurs, qui ne génèrent jamais de solidarité ni de progrès, mais toujours individualisme et tensions sociales.**

**Certains croient que cela pourrait être bénéfique électoralement, ils se trompent, et les peurs laissent la place à tous les populismes et extrémismes. Je leur donne rendez-vous pour le premier anniversaire des gilets jaunes et le 5 décembre pour la grève nationale de la SNCF pour comprendre le enjeu d'unir les luttes autour des revendications sociales.**

**D'ailleurs quand on se réfugie derrière les décisions de justice européenne, c'est qu'on est en difficulté pour construire une majorité populaire.**

Cette délibération renforce deux actions engagées dans le cadre du plan oxygène :

[-] la prime air-bois pour aider les particuliers à renouveler des chauffages bois non performants, qui est doublée grâce à une aide de 500KEuros de la région

[-] le renforcement de l'aide aux entreprises pour le renouvellement de leur parc afin de le rendre compatible avec la ZFE qui est elle aussi doublée avec un million de la région.

Au total donc, la région conforte la politique métropolitaine, c'est à noter et c'est une bonne chose. Cependant, nous regrettons que ces bonnes nouvelles ne soient pas l'occasion d'un premier bilan des actions engagées.

La délibération nous dit pour la prime air-bois je cite *"Au vu du nombre de primes distribuées à ce jour en regard de l'objectif et des ambitions renouvelées de la Métropole en termes de qualité de l'air, l'objet de cette délibération est d'accélérer la réalisation du programme en augmentant les montants "* Qu'en terme administratif ces choses-là sont dites ! Faut-il comprendre qu'une aide à 500Euros n'a pas produit d'effet et qu'on espère être plus attractif avec 1000Euros ? L'objectif était de remplacer un tiers des appareils soit un peu plus de 3000... A combien en est-on ?

De même pour les aides au renouvellement de parc des véhicules. J'ai posé la question en commission, et il semble qu'on ait engagé 100KEuros soit 10% de l'objectif ! Pouvons-nous avoir un bilan sur les résultats de la mise en oeuvre de la ZFE à partir des contrôles effectués, contrôles difficiles puisque renvoyés à la charge des polices municipales... S'il faut attendre le système de reconnaissance de plaques, il vaut mieux le dire.

D'autant que pour les actions R challenge, seul le projet d'affichage voirie est évoqué et que nous n'avons pas de nouvelle des projets de réseau citoyen de capteur de la qualité de l'air. Pourtant ces capteurs commencent à se répandre, et la ville de Vénissieux s'est portée depuis plus d'un an candidate pour une expérimentation. Puisque les financements abondent, accélérons sans tarder cette action.